



ANIMATION

2^{ème} EDITION



SAMEDI 27 MARS 2010

**GYMNASE
CLAUDE LACHEZE
CONDAT-SUR-VIENNE**



REGLEMENT

L'animation sportive de Judo du **27 mars 2010** est organisée par la section Judo de l'Amicale laïque de Condat sur vienne, dans le respect des règles techniques fédérales.

L'activité s'adresse aux judokas masculins et féminins (mixité possible) des catégories d'âges suivantes :

- Micro-poussins de l'année de naissance **2004 et 2005**.
- Mini-poussins de l'année de naissance **2002 et 2003**
avec un grade minimum conseillé de ceinture blanche premier liseré jaune (Les ceintures blanches sont acceptées).
- Poussins de l'année de naissance **2000 et 2001**
avec un grade minimum exigé de ceinture blanche-jaune.

Les participants des groupements sportifs invités seront en règle dans leurs clubs respectifs (grade, licence fédérale de la saison en cours, passeport sportif, certificat médical datant de moins d'un an) et veilleront au respect des horaires, passés lesquels les organisateurs ne garantissent plus les chances des judokas à concourir dans les formes prévues par le présent règlement.

Horaires des formalités d'inscription et de pesée :

- de 9h00 à 9h30 pour les mini-poussins.
- de 10h00 à 10h30 pour les micro-poussins.
- de 14h00 à 14h30 pour les équipes poussins.

La remise des récompenses (médailles d'or, d'argent, de bronze) se fera en tenue de judo, à l'issue de chaque poule.

Dans le souci de bonne organisation de la manifestation, de respect des horaires prévisionnels, et dans une optique éducative vis à vis des catégories d'âges concernées, les clubs participants sont invités à remplir les fiches d'inscription de leurs judokas, celles-ci seront transmises à l'adresse indiquée avant la date limite d'inscription (Document ci-joint).

Les évaluateurs :

- **Micro-poussins et mini-poussins** : Epreuves d'opposition sous forme de sumo.
- **Poussins** : Tournoi par équipes (Limité au nombre de 12 équipes), arbitré selon le règlement poussin, selon les catégories suivantes : -25kg, -28kg, -31kg, -34kg, -38kg, -42kg. Les remplaçants sont acceptés pour chaque catégorie. En cas d'égalité, les équipes seront départagées au nombre de points. Si ceux-ci sont identiques, les équipes reprendront les combats par la catégorie -25kg. Le premier point marqué donne la victoire. Combats debout à partir de la ceinture jaune, de 1 minutes 30 secondes chacun.

Les épreuves seront notées à juge ou arbitre unique. Les cadres désignés par le club organisateur pour officier seront tous titulaires d'un grade de ceinture verte minimum et/ou auront suivi une formation d'arbitrage, ainsi qu'une séance d'information pédagogique sur les consignes spécifiques de l'animation sportive.

Toute situation imprévue sera résolue par le comité d'organisation qui décidera suivant les règles fédérales et selon l'équité.

Chaque club ayant participé recevra ultérieurement l'intégralité des résultats de ces judokas et le récapitulatif de la manifestation sportive.

Nous limitons les inscriptions à :

- Ø 100 micro-poussins.
- Ø 100 mini-poussins.
- Ø 12 équipes de poussins.